

Budgetsbuet 2023



Version française

FR

Présentation du budget rectificatif 2022 et du budget 2023 30.11.2022

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs de la commission des finances,
Mesdames, Messieurs,

À l'instar de la fin de chaque année, il est de nouveau temps de présenter et d'approuver le budget pour l'année à venir. Ce budget est le dernier de cette période de législature. En juin, la composition du conseil communal sera redéfinie, mais les services communaux et tous les projets qui sont en cours ou en planification, seront continués.

L'élaboration du budget est l'occasion de considérer ce qui s'est passé pendant l'année qui se termine et également, ce qui sera à l'ordre du jour pour les 12 mois à venir. Conjointement avec notre effectif, nous passons en revue nos services et projets afin de voir à quel stade se trouvent les travaux, ce qui reste à faire et quels moyens financiers il nous faut afin de faire en sorte que tous nos services aux citoyens continuent de bien fonctionner et que les projets que nous souhaitons réaliser pour et en collaboration avec nos résidents puissent être implémentés.

Au cours de la dernière séance, nous avons largement discuté du Plan Pluriannuel des Finances (PPF) qui fait état des finances de la commune à moyen terme, sur base des chiffres-clés économiques que nous recevons du gouvernement et des projets de la commune.

Ces dernières années, nous n'étions pas toujours certains par rapport à nos prévisions budgétaires. Toutefois, en tant que commune, nous n'avons jamais arrêté d'investir et d'envisager l'avenir avec confiance.

Cette année encore, nous nous trouvons loin de la normalité telle que nous l'avons connue en début de cette législature. La guerre en Ukraine et les goulots d'étranglement y relatifs au niveau des chaînes de livraison ainsi que les hausses effrayantes du coût de l'énergie donnent du fil à retordre à nos entreprises et impactent aussi considérablement le temps de réalisation de nos projets.

Comme lors de chacune des dernières années, beaucoup de travail a été abattu en 2022.

Nous avons sous nos yeux les concepts pour les projets les plus importants pour l'avenir de cette commune, l'extension du campus scolaire « An der Dällt » durant les années à venir, la restructuration du centre de Schuttrange et l'agrandissement du centre de recyclage, y compris un atelier pour nos services communaux et un centre d'intervention pour le CGDIS.

Le Masterplan pour l'extension du campus scolaire « An der Dällt » a été approuvé par le conseil communal. La planification des premiers bâtiments est en cours et il est prévu qu'elle soit

approuvée dans les mois à venir. En raison de la planification à long terme dans le cadre du Masterplan, la Commune de Schuttrange fait en sorte qu'à l'avenir, les infrastructures nécessaires soient à disposition afin de garantir à nos enfants une éducation et un accompagnement dans des conditions optimales.

Pour ce qui est de la nouvelle conception du centre de Schuttrange, le jury du concours urbanistique a retenu le Bureau Metaform en tant que lauréat et les planifications en vue de la mise en œuvre ont pris leur cours. Nous sommes tous ravis d'avoir pu retenir un beau projet pour remodeler le centre de notre commune.

Le projet de l'atelier communal, centre de recyclage et centre d'intervention pour notre CIS poursuit également sa dernière ligne droite. Les besoins des différents prestataires sont entre-temps définis et les modalités d'accès ont pour la plupart été clarifiées. Nous avons récemment présenté ce projet au Conseil communal et nous l'approuverons dans les mois à venir.

Vous voyez, les trois projets les plus importants sont en bonne voie et deviendront peu à peu réalité.

En dehors de ces planifications d'envergure, il y a eu beaucoup de travail d'abattu au cours des cinq dernières années et nous avons implémenté de nombreux projets que nous avions prévu de réaliser.

Après de longues années, un plan de développement a vu le jour. En tant que Commune de Schuttrange, conjointement avec nos résidents, nous nous sommes attribués une croissance modérée de 1,7% par an. À l'heure actuelle, nous analysons de nombreux nouveaux projets de construction puisque pas mal de propriétaires ont attendu la nouvelle réglementation avant de traiter leur projet en profondeur.

Il s'agit aussi bien de projets existants pour lesquels la densification qui avait été décidée, se met en place maintenant, ou alors des projets sur des surfaces qui sont déjà depuis plus ou moins longtemps dans le PAG et dont la construction devrait débiter bientôt.

Nous nous efforçons d'intégrer les différents nouveaux projets de manière aussi optimale que possible dans les constructions existantes et le paysage urbanistique existant, mais si en tant que pays, nous avons préconisé la croissance et la réduction de surfaces, cela vient à dire qu'il y aura inévitablement des bâtiments plus hauts et plus rapprochés. Il arrive qu'on ait la larme aux yeux quand on assiste à la démolition d'une maison qu'on a connue depuis toujours, mais la vie continue et dans le cadre de notre plan d'aménagement, nous avons tout fait pour que malgré la croissance, une partie du caractère rural de notre commune soit préservée.

Nous constatons forcément qu'il y a toujours des réglementations qu'il convient d'adapter afin de permettre de construire certains terrains de manière rationnelle si bien que, au cours de l'année, il y a toujours des modifications du PAG, PAP-QE et du règlement des bâtisses pour lesquelles nous avons prévu les moyens nécessaires dans notre budget.

Grâce au nouveau plan d'aménagement, nous disposons maintenant d'un cadre beaucoup plus complexe en matière de construction. Grâce à notre capacité à nous projeter dans l'avenir, nous avons su engager suffisamment de personnel qualifié à Schuttrange pour que nos services soient en mesure de traiter les nombreux projets urbanistiques dans un délai raisonnable, sachant qu'entre l'introduction d'une demande et l'approbation de l'autorisation à bâtir, il y a pas mal de travail à abattre.

Toutefois, il est de loin pas suffisant d'accorder de nouveaux logements. En tant que responsables communaux, il nous incombe de veiller à ce que notre croissance ne se fasse pas au détriment de la qualité de vie. Notre nature, notre environnement encore largement intact, notre richesse sociale et la cohésion, notre vie communautaire, voilà autant d'éléments qu'il est indispensable de maintenir.

Je ne puis que le dire et le répéter, la dure réalité ici à Schuttrange, c'est qu'il n'est pas rare qu'on ne sache plus se payer un logement, même en travaillant à deux. Les loyers sont également très élevés. De plus, il n'est pas évident de trouver un bien immobilier disponible.

Depuis des années, nous mettons à la disposition de nos concitoyens des appartements et maisons par le biais de la construction de logements subventionnés, afin qu'ils puissent rester vivre chez nous. Et voilà ce qui était et qui reste l'une des priorités ici à Schuttrange. Dans notre budget également, la construction de logements subventionnés représente un poste important.

Le problème de la construction de logements est connu depuis longtemps et il nous incombe, tant au niveau de l'État que de la commune, de travailler étroitement ensemble afin d'explorer tous les chemins pour pouvoir offrir des logements abordables à nos résidents.

Nous avons figuré parmi les premières communes à signer le Pacte Logement 2.0 et aujourd'hui, nous allons également approuver le Plan d'Action Local Logement suivant lequel, nous nous donnons des premières directives afin de créer, ensemble avec le ministère du Logement, du logement abordable supplémentaire dont la vocation est de rester dans la main publique.

Dans le cadre des différents PAP, la commune se verra attribuer des terrains afin de pouvoir réaliser des logements supplémentaires à l'avenir. Dans le contexte du nouveau centre de Schuttrange, le Duerfkär, des logements sont prévus pour toutes les générations.

Pour ce qui est de nos projets actuels, deux maisons ont été achevées cette année à Uebersyren et les familles ont récemment eu les clés.

La maison au Schënnbiërg également, louée à Wunnengshëllef (aide au logement) est pratiquement terminée et sera habitée au plus tard au début de l'année prochaine, par sept célibataires.

Pour le moment, en tant que commune, nous avons donné en location 8 logements et 11 maisons.

À Schuttrange-Village, rue du Village, nous avons voté un projet qui débutera au début de l'année. À Schuttrange, les travaux ont été commencés dans le but d'aménager un logement supplémentaire dans l'une de nos maisons achetées il y a des années.

Nous nous rendons compte qu'il est primordial pour une commune d'acquérir des maisons, de les aménager de cette manière tout en créant du logement abordable. Cette année, nous avons aussi acheté la maison au 2, rue des Champs et l'avons gratuitement mise à disposition de « Schëtter Hëllef » pour que cette association puisse permettre à des citoyens ukrainiens d'y vivre jusqu'à ce qu'un projet pour l'utilisation du terrain soit prêt.

Dans l'avenir également, nous essaierons partout où c'est possible, de réaliser de petits projets dans nos localités qui s'adaptent à la structure de notre commune et par lesquels nous pourront garantir un bon mélange social dans tous les quartiers. En raison de l'évolution des prix immobiliers, il devient de plus en plus difficile pour nous, en tant que commune, d'acheter des maisons ou des terrains à des prix corrects. Nous ne pourrions pas mettre indéfiniment de l'argent dans la construction de logements et devons nous efforcer à ce que nos projets se financent eux-mêmes à l'avenir. Ceci signifie que nous vendrons une partie des logements afin de couvrir de cette manière notre part de l'investissement.

En raison du nouveau Pacte Logement 2.0, le cadre des subventions change et nous devons désormais planifier tous nos projets afin qu'ils correspondent aux nouvelles conditions. Cela se traduit par davantage d'efforts pour nos services mais en tant que commune, nous aurons du soutien logistique et financier afin de faire en sorte qu'une personne avec un salaire normal puisse à l'avenir trouver un logement dans notre commune.

Un point que nous avons fortement valorisé ces dernières années est le vivre en commun de nos résidents.

Dans notre commune, nous regroupons des personnes de plus de 80 nations différentes qui parlent un grand nombre de langues différentes. Nous faisons notre maximum pour trouver des occasions afin que nos résidents puissent se retrouver, apprendre à se connaître, s'échanger et faire la fête ensemble.

Lors des manifestations plus importantes telles que la fête nationale, notre marché hebdomadaire, le marché de Noël et d'autres fêtes, cela fonctionne déjà très bien.

Puisque nous sommes tous bien conscients que ce n'est pas suffisant de se rencontrer que lors de ces occasions, nous avons ces dernières années, établi le plan d'intégration de notre commission d'intégration et d'égalité des chances, notre plan 55+ et du 3e âge, des affaires sociales et de la famille, ainsi que notre plan communal pour jeunes de notre commission des jeunes. C'est dans ce cadre que nous avons donné la possibilité à nos citoyens de nous faire part de leurs souhaits et propositions pour une amélioration de notre vie sociale et nous avons eu de nombreux retours suite à notre questionnaire.

Une fois les retours évalués, nous en saurons davantage sur le besoin en logements pour nos générations plus âgées et seront alors enfin en mesure de planifier plus concrètement dans cette direction.

Dans le courant de l'année, le conseil échevinal a signé le Pacte du vivre en commun avec la ministre de la Famille et le Syvicol en mettant en commun le travail de nos trois plans et par lequel nous allons également avoir du soutien financier de l'Etat pour financer notre travail dans l'intérêt du vivre ensemble de nos citoyens.

Le Schëtter Maart, qui a également vu le jour dans le cadre du plan d'intégration, a connu toujours un grand succès et nous avons ainsi prévu un poste spécifique au budget afin que ce marché garde son attrait dans le futur.

Grâce au nouveau centre de Schuttrange, nous allons avoir un cœur animé au milieu de Schuttrange qui nous permettra à l'avenir de nous rencontrer encore davantage, de nous échanger et de célébrer ensemble. Le campus « An der Dällt » a également vocation pour devenir un endroit où plus de citoyens pourront encore se rencontrer prochainement. La cour de notre vieille école avec ses terrains de pétanque, le site du terrain de foot avec le skatepark et le nouveau pumtrack, nos aires de jeux, notre pelouse pour chiens, tous ces endroits devront garder leur attractivité à l'avenir si bien que nos habitants aient plaisir à s'y retrouver.

Nous vivons dans une belle commune verte.

Nous savons bien ce qu'il en est de notre environnement et qu'il s'agit de réagir rapidement si nous ne voulons pas laisser un monde détruit à nos enfants.

Notre eau potable polluée avec des nitrates et des pesticides, nos rivières salies par les eaux des égouts et dont les rives deviennent de plus en plus dénudées, nos champs sur lesquels disparaissent les haies, les arbres et les bandes en bordure de champ, notre air qui est encore sain dans la vallée de la Syre mais où il faut faire attention à ce que cette qualité persiste, le ciel « pollué » la nuit par des éclairages excessifs, le climat qui se réchauffe et dont nous devons supporter toutes les conséquences.

Voilà toute une série de problèmes auxquels il faudra, en tant que commune, également contribuer à trouver des solutions.

Les inondations du 14 juillet 2021 ne sont pas oubliées. Le conseil échevinal a commissionné un concept relatif aux crues suivant lequel toute la commune sera analysée afin de mettre en place des mesures de manière coordonnée pour pouvoir finalement les mettre en œuvre.

En tant que commune, nous avons également mis en place une ligne directrice que l'on devra observer à l'avenir afin que tous nos projets en matière de climat et de protection climatique en tiennent compte. En septembre, cette ligne directrice a été présentée au conseil communal et adoptée à l'unanimité.

Nous avons prévu les moyens financiers correspondants dans notre budget et tous les projets que nous implémenterons à l'avenir seront analysés en amont par rapport à leur aspect durable. Écologique, efficient en matière d'énergie, réutilisable, voilà des termes qui ne peuvent pas rester lettre morte. Bien au contraire, ici à Schuttrange, il est impératif que chaque équipe de planification intègre ces critères au début de chaque projet.

Notre guide pour maîtres d'ouvrages créé par nos soins à l'attention de tous ceux qui construisent dans notre commune, a pour but que chaque personne individuelle respecte également ces critères.

Nous sommes bien conscients qu'à l'avenir, lors du premier investissement, nos projets seront peut-être un peu plus onéreux mais c'est de l'argent qui va nous revenir largement sur la durée de vie des différents bâtiments. De plus, en agissant de manière responsable, nous contribuerons substantiellement à l'amélioration de notre environnement.

Notre commune fait partie du « Klimabündnis », du Pacte Climat, du Pacte Nature, de Fairtrade et nous avons les labels « Superdreckskschicht », « Esou schmaacht Lëtzebuerg », Greenevents, Sans Pesticides, FSC et PEFC – et nous mettons en pratique tous les engagements pris dans ce cadre.

L'année dernière, nous avons élaboré un concept d'éclairage qui nous allons réaliser dès à présent. Un autre concept visant à permettre à la commune de passer à l'électromobilité, est pratiquement prêt. Nous disposons d'un plan pour les surfaces vertes, un concept de ressources, un concept de mobilité, un concept d'adaptation au climat ainsi qu'un concept de digitalisation durable. Tous ces concepts ne sont bien évidemment pas à ranger dans un tiroir, il faut en revanche les respecter à chaque étape de nos missions.

En interne, au sein de nos services, la protection de l'environnement et le maniement respectueux des ressources est et reste un sujet qui est en permanence à l'ordre du jour. Nous rappelons une fois de plus à nos collaborateurs qu'ils sont tenus de respecter des procédures claires et des critères de durabilité lors des achats et de l'exécution de leurs tâches. Ce n'est pas non plus facile pour eux de se défaire des vieilles habitudes et il n'est pas rare qu'ils doivent faire quelques recherches afin de trouver les éléments qui correspondent à nos critères, mais petit à petit, cela devient une habitude.

Grâce à notre règlement sur les déchets qui fonctionne depuis deux ans suivant le principe du pollueur – payeur, nous avons réussi à réduire fortement la quantité de déchets à incinérer et de nombreuses matières telles que le verre, le papier, le plastique et du matériel organique que l'on devait auparavant faire brûler chez SIDOR pour des sommes considérables, sont aujourd'hui recyclées ou compostées.

À partir du 1er janvier, les prix de l'eau et des eaux usées vont augmenter. On a été obligé d'adapter les prix, d'un part pour s'aligner à la loi sur l'eau et, d'autre part, pour couvrir les coûts de ce service élémentaire.

Il est évident pour nous d'avoir toujours de l'eau fraîche et propre coulant de nos robinets et que l'eau sale que nous produisons disparaît sans problème.

Derrière ces services se cache toutefois un travail considérable, toujours plus complexe et cher pour lequel les taxes qui sont prélevées suffisent juste à payer une partie des coûts.

Ces dernières années, nous avons déterminé nos régions de protection des sources et créé un catalogue de mesures pour la protection de notre eau potable. Pour le moment, la mise en œuvre de ces mesures pour la protection de l'eau dans le cadre du SIAS et les critères nécessaires se trouvent aussi dans ce budget.

L'extension de la station de purification est en cours. Nous en parlons déjà depuis quelque temps, mais la construction des stations d'épuration devient de plus en plus compliquée parce que les polluants qui arrivent entretemps avec les eaux usées deviennent de plus en plus complexes.

Les valeurs d'écoulement à respecter deviennent quant à eux toujours plus strictes et nous savons tous que, si nos rivières ont de moins en moins d'eau, nous devons veiller à ce que les eaux usées purifiées que nous y faisons couler doivent avoir une qualité optimale. Les nouvelles stations d'épuration seront équipées à l'avenir d'un cinquième niveau de purification qui permettra dépolluer les eaux usées de manière plus efficace encore. Nos boues d'épuration qu'on pouvait autrefois épandre sur nos champs sont maintenant si polluées qu'il faut les faire incinérer à prix fort.

Tout ceci est lié à des coûts élevés qui n'arrêteront pas de monter si l'on continue de la même manière.

Pour ce qui est de la protection de la nature, nous essayons, ensemble avec notre garde-forestier, le SIAS, notre animateur Natura 2000 et le partenariat fluvial Syre, d'améliorer et de protéger où que ce soit, nos forêts, rivières, paysages cultivés et espaces de vie précieux. Nos commissions environnementales et agricoles nous soutiennent activement lors de nos actions en faveur de la protection de notre environnement de vie. Le projet « Gewan entdecken » en est un bel exemple.

Le bruit aussi devient petit à petit un fardeau pour nos habitants.

Nous tentons d'éviter autant que possible les sources de nuisances sonores en considérant cet aspect lors de toutes nos planifications et en rédigeant des mesures à son encontre. Dans ce cadre, une discussion qui est actuellement au centre des préoccupations concerne les pompes à chaleur qui deviennent de plus en plus nombreuses dû à l'actuelle crise de l'énergie, et qui, en fonction de l'endroit où elles se trouvent et de leur installation, peuvent représenter une charge importante pour le voisinage. Quant aux avions, nous sommes toujours, conjointement avec nos groupements d'intérêt, en négociation avec l'État pour que différentes adaptations soient faites quant aux trajectoires de vol, tant de l'aviation de loisir que des vols commerciaux, et que des avions moins bruyants soient utilisés pour les écoles de vol.

Un élément important auquel tout le monde peut contribuer en vue de protéger notre environnement est la mobilité.

Après une réorganisation complète du réseau du RGTR, qui nous a amenés à changer complètement nos habitudes, nous essayons, en tant que commune, de nous adapter et d'apporter constamment des améliorations afin que nos villages soient reliés de manière encore plus optimale au transport public. Ensemble avec le ministère des Transports, nous procédons actuellement à une analyse de la zone d'activités dans le but de l'intégrer encore davantage dans le réseau.

Cette année, nous avons créé une carte de mobilité de notre commune sur laquelle on trouve tous les arrêts de bus et de train avec les lignes correspondantes ainsi que d'autres informations importantes comme les parkings, les stations de chargement etc. Nous avons équipé les arrêts de bus de QR-codes à scanner afin de savoir quand arrivera le prochain bus.

Nous avons prévu des crédits dans le budget dans le but d'installer davantage d'abris de bus afin que personne ne devra plus attendre le bus dans la pluie.

Cette année, nous avons également fusionné notre bus à la demande avec celui de la commune de Niederaanven. Le nouveau « Ruffbus Syrdall » dessert l'ensemble du territoire des deux communes et se rend à différents endroits précis de nos communes voisines. C'est une amélioration énorme du service et compte désormais jusqu'à 1.000 courses par mois.

Qui dit mobilité, ne doit pas oublier le vélo. Récemment, nous avons pu officiellement inaugurer le chemin pédestre et cyclable entre Munsbach et Niederaanven. Il manque encore un bout du côté de Niederaanven, mais ce projet montre comment il peut être difficile dans ce pays de construire quelques centaines de mètres de chemin dans l'intérêt de la communauté si l'on a affaire avec différents propriétaires et administrations.

Pour ce qui est du chemin entre la Gare et le Parc d'Activités, nous avons obtenu l'accord des propriétaires et attendons une étude et les accords des CFL pour pouvoir finaliser notre planification.

En matière de piste cyclable le long du collecteur des eaux usées entre Munsbach et Senningerberg, les Ponts & Chaussées ont fait une étude de faisabilité et prochainement nous aurons rendez-vous avec le ministre en charge de la construction afin de voir comment nous progressons dans ce dossier.

Un projet sympathique que nous avons pu réaliser et dont nos citoyens peuvent profiter depuis peu est le chemin le long du chemin ferroviaire entre la maison 162, rue Principale à Munsbach et la Gare.

Ensuite, nous avons encore voté le projet pour le réaménagement de la rue Principale entre la maison 119, rue Principale et l'école où il est prévu d'élargir le trottoir sur 2,50 mètres afin que les enfants puissent rouler en vélo en toute sécurité sur ce tronçon.

Nous sommes aussi en permanence en train d'intervenir auprès de nos citoyens et nos services de l'évacuation des déchets pour qu'ils libèrent les trottoirs qui sont régulièrement bloqués par des poubelles.

Vous voyez, en matière d'environnement et de mobilité, beaucoup de progrès ont été faits ces dernières années et notre certification de 72% au Pacte climat en est la preuve. Mais beaucoup de choses restent à faire et nous devons continuer à nous donner les moyens financiers et personnels pour implémenter les objectifs que nous nous sommes donnés.

L'une de nos missions les plus importantes est de veiller à ce que nos structures scolaires et d'accueil et nos installations sportives arrivent à s'adapter à la croissance de la commune.

Grâce au plan d'aménagement, nous nous sommes imposé une croissance claire et, de ce fait, aussi un cahier des charges précis pour l'extension de notre école Campus an der Dällt.

En tant que responsables de la commune, nous avons immédiatement procédé à la planification nécessaire du Masterplan pour l'extension des infrastructures scolaires.

Le groupe de travail que nous avons mis en place dans ce cadre a fourni un travail excellent et toutes les parties concernées continueront à participer à la planification qui devra être constamment adaptée au développement socio-économique.

Le Masterplan prévoit l'extension de l'école, de la crèche et de la Maison Relais, et en plus, une piscine scolaire, un hall de tennis et de nouveaux terrains de tennis. Il incombe au conseil communal de mettre en pratique les différentes étapes sur les années à venir, en fonction de l'urgence et sur base de la croissance ainsi que du développement de la situation financière ici au Luxembourg et par conséquent, aussi de la commune.

Nous disposons déjà d'un campus scolaire très chouette sur lequel beaucoup de choses ont été réalisées ces dernières années, ensemble avec les personnes concernées qui jouent un rôle actif sur le site. De nouvelles cours de récréation, un jardin scolaire, des alpagas, des bureaux pour l'administration scolaire et plus encore.

Et cela continue dans la même veine et le défi majeur consiste à mener à bien ces chantiers afin qu'à tout moment, la sécurité des enfants soit garantie sans que le bon déroulement des cours ne soit perturbé.

Je le répète ici chaque année, la sécurité des enfants et de notre personnel sur le campus scolaire reste l'une de nos préoccupations principales.

Cela a évidemment son prix, et même si on est régulièrement sujet à des critiques à ce propos, nous tenons à maintenir notre équipe composée de concierges et de collaborateurs compétents du Facility Management afin qu'ils soient en place pour garantir en permanence la sécurité de nos installations et donner un coup de main chaque fois que leur aide est requise.

Partout dans notre commune, la sécurité est primordiale, ce qui n'est possible qu'au moyen d'un entretien permanent de nos installations. Sur nos aires de jeu, il nous faut continuellement renouveler ou compléter certains équipements et en tester la sécurité chaque année ; il est aussi indispensable d'entretenir les chemins pédestres ainsi que nos lieux publics. Les équipes du CIGR-Syrdall et de la « Aarbechtshëllef » prêtent main forte à nos collaborateurs dans l'exercice de ces tâches et tous ensemble, ils fournissent du très bon travail.

Ce qui s'applique à l'école compte bien entendu aussi pour toutes les infrastructures de nos associations, où nous procédons également continuellement à des travaux d'entretien et d'amélioration pour maintenir le degré de sécurité au meilleur niveau.

Nous savons que ce sont nos associations qui font de Schuttrange une commune vivante, raison pour laquelle notre budget prévoit aussi des crédits pour la construction de nouveaux locaux pour le football avec des salles de formation pour la relève et la finalisation de la planification du nouveau chalet pour les scouts qui prendra forme dans le cadre du projet du nouveau centre de village.

En dehors des bâtiments et locaux que nous construisons, notre commune met également beaucoup de moyens et de fonds dans des projets moins visibles. Notamment dans l'entretien de nos infrastructures techniques telles que nos routes et réseaux.

Je souhaite énumérer quelques-uns de ces chantiers qui sont actuellement en cours ou en phase de planification.

À Munsbach/Uebersyren, des forages sont en chantier dans le cadre d'un bassin de rétention d'envergure entre la Syre et le pavillon vis à vis de la Gare. À la sortie de Munsbach en direction de Niederanven, il est prévu de faire prochainement différents travaux de canalisation dans le cadre de la réalisation d'un projet de construction de logements. À l'avenir, notre commune aura l'obligation de poser quelques canalisations pour l'eau de pluie afin de pouvoir sortir l'eau de surface de notre réseau d'eaux usées et de les orienter directement dans la Syre.

Cette année, nous allons déplacer une conduite d'eau du Parc d'activités Syrdall à Uebersyren en passant par la Schlammwiss pour pouvoir offrir par ce biais une garantie d'approvisionnement supplémentaire à nos villages en cas de panne plus importante au niveau du réseau des eaux. Ces travaux sont exécutés dans le cadre du collecteur d'eaux usées Findel – station d'épuration.

Pour ce qui est de nos routes, les travaux de la rue du Village à Schuttrange-Village sont achevés. Ces derniers temps n'ont pas été faciles pour les habitants de Schuttrange-Village qui ont désormais une route plus calme au niveau de la circulation, d'où une amélioration de la qualité de vie. À Neuhaeusgen, les travaux de la rue de Senningen battent leur plein et il est prévu que le projet soit terminé fin 2023. À hauteur de la chapelle à Neuhaeusgen, les travaux en vue d'une mesure de ralentissement de la circulation sont sur le point de débiter.

À Schrassig, le projet de construction d'un trottoir rue de Luxembourg et de réfection de l'entrée de la « Schlassgewann » a débuté. Les plans pour la Zone 30 à Munsbach et le réaménagement de la rue principale jusque Schuttrange ainsi que la cours près de l'école de Munsbach sont autorisés et les dossiers de soumissions peuvent être préparés.

Il suffit de passer par notre commune pour se rendre compte que beaucoup de travaux sont en cours. Nous nous efforçons en permanence de maintenir toutes nos infrastructures à un niveau correspondant aux derniers développements, afin de pouvoir offrir des conditions optimales à nos citoyens. Bien évidemment, un chantier ne se fait jamais sans une partie de stress, mais si l'on regarde l'exemple de la rue du Village, on se rend compte que la patience en a valu la peine.

Quant à l'implémentation de nos projets, nous sommes en permanence en discussion et en échange avec nos commissions, associations et citoyens et c'est un plaisir de voir combien d'entre eux sont prêts à se dévouer pour leur commune et ont contribué à la planification et au travail ces dernières années.

Et malgré les nombreux chantiers et quelques réclamations, c'est agréable d'obtenir un retour positif de la part de ses citoyens pour le bon travail effectué par leur commune.

Toutes les missions accomplies au cours des dernières années et à accomplir à l'avenir ne seraient toutefois pas envisageables sans le recours à un effectif compétent. Grâce à notre politique des ressources humaines à long terme et à l'engagement de collaborateurs compétents, cette commune est aujourd'hui en mesure de gérer les défis de notre temps.

C'est grâce à notre personnel engagé que nous avons pu traverser ces dernières années, des temps particulièrement difficiles, avec autant de succès tout en offrant à nos citoyens les services habituels à un niveau de qualité habituel.

Nous devons toujours garder à l'esprit qu'en tant que commune, nous sommes un prestataire de services pour nos citoyens et financés par nos citoyens. Il est de notre devoir de garantir qu'au sein de cette commune, ils sont en mesure de vivre de manière agréable dans des conditions de propreté et de sécurité.

Au courant de cette année, nous nous sommes également adjoint un collaborateur supplémentaire dans notre Service Urbanisme grâce auquel nous pourrions désormais garantir que nos autorisations de bâtir soient émises dans un délai approprié, sous la condition toutefois de recevoir un dossier complet et impeccable.

Nous avons renforcé notre secrétariat par un spécialiste en matière de finances. Nous sommes bien conscients de l'importance d'avoir à tout moment à l'avenir, une vision claire de notre situation financière. À une étape où nous réalisons nos grands projets, il est primordial d'assurer en permanence le suivi des dépenses que nous engageons et de veiller à ce que les aides étatiques soient demandées et arrivent bien sur nos comptes.

Le nouveau collaborateur a commencé ce mois-ci et a déjà été en mesure de faire ces propres observations lors de la mise en place du budget.

Ces dernières années, nous avons régulièrement renforcé notre équipe technique par des ouvriers qualifiés et cette année encore, nous avons recruté deux personnes supplémentaires. C'est cette équipe qui fait en sorte que nos infrastructures fonctionnent correctement 24 heures sur 24.

Le nouvel atelier, planifié en étroite coordination avec l'équipe, deviendra sous peu une réalité si bien qu'ils puissent à l'avenir travailler dans des conditions optimales. Au fil des ans, nous avons également procédé à l'acquisition du matériel dont ils ont besoin dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes.

En ce qui concerne nos services administratifs, les bureaux aménagés au grenier de l'ancienne école à Schuttrange vont bientôt être prêts. Nous disposerons alors des locaux nécessaires jusqu'à l'achèvement de l'extension du bâtiment communal que nous réaliserons dans le cadre des travaux du « Duerfkär », notre nouveau centre du village.

Au campus scolaire, la construction des nouveaux bureaux est achevée et au centre culturel, nous avons remplacé un de nos concierges et engagé une personne supplémentaire. Nous avons aussi organisé une réception à l'école, poste rempli pour le moment par le biais de l'Adem. Dès à présent, le campus « An der Dällt » est toute la journée sous surveillance et la sécurité du site peut ainsi être garantie à tout moment.

Les coûts de nos ressources humaines représentent bien entendu un poste important au budget annuel, mais c'est une situation qui n'a rien d'inhabituel pour un prestataire de services. Et encore heureux que dès le départ, nous avons rempli notre devoir d'engager les ressources humaines nécessaires pour garantir le service au citoyen puisqu'au Luxembourg, il devient de plus en plus difficile de trouver du personnel qualifié et expérimenté, même pour nos communes et syndicats. En regardant autour de nous, nous pouvons observer que les communes du pays sont à tout moment en train d'engager du personnel. Un récent benchmarking nous a appris qu'en tant que commune, Schuttrange se situe en dessous de la moyenne budgétaire de 31 communes comptant entre 3 000 et 6 000 habitants.

Après tout ce que je viens de vous raconter à présent, vous savez tous ce que nous accomplissons comme tâches au quotidien et ce à quoi la commune devra s'attendre à l'avenir. Nos missions ne sont pas prêtes à diminuer, ni en nombre, ni en complexité.

Afin de venir à bout de toutes ces tâches et de mettre en œuvre tous nos projets, il faut bien sûr avoir les finances nécessaires à disposition.

La situation financière de notre commune est positive et malgré les nombreux investissements effectués ces dernières années, nous avons, à la fin de l'exercice 2021, encore 16,6 millions d'€ dans la caisse. En outre, nous avons environ 1,6 million d'euros sur nos comptes de réserve et nous ne sommes pas endettés.

Cela signifie que nous sommes bien placés pour entamer tous les projets que nous avons prévus pour l'avenir. Mais cela sous-entend aussi que nous allons à l'avenir continuer de gérer nos moyens existants de manière prudente. Il nous faudra aussi régulièrement adapter nos taxes afin que certains de nos services arrivent à fonctionner avec les revenus et dépenses en équilibre. Et n'oublions pas que, comme par le passé, la situation financière des communes est fortement dépendante de la conjoncture au niveau national et international.

Si nous continuons de gérer les fonds publics en bon père de famille, cette commune ne risque pas grand-chose à l'avenir.

Les coûts du personnel représentent (2023) 30,77% de nos dépenses ordinaires. Ils augmentent cette année de 314.920,00 € par rapport à 2022, soit de 7,01 %, puisque nous avons constitué un effectif optimal ces dernières années afin de pouvoir, sans discontinuer, arriver à accomplir nos missions courantes et celles qui seront à accomplir à l'avenir.

Nous sommes aussi occupés à faire une analyse de nos services dans le but d'en optimiser le fonctionnement et d'utiliser chaque ressource de manière optimale et en mettant en place un backup pour chaque poste.

Actuellement, 50 personnes sont employées par la commune, dont 24 ouvriers et 26 fonctionnaires ou employés privés.

Nos revenus ordinaires dans le budget augmentent de 1.172.679,80 €, soit environ 5,74% par rapport au budget rectifié. Du budget initial 2022 au budget 2023, on observe une augmentation de 9,92%. D'autre part, nos dépenses augmentent de 1.100.022,20 €. Ce qui représente 7,57% par rapport au budget rectifié 2022. L'augmentation du budget initial 2022 au budget 2023 s'élève à 5,5%.

On peut constater ici que nous avons une situation très saine au niveau de notre budget ordinaire dans lequel les coûts augmentent moins vite en chiffres absolus que les revenus. Et ceci malgré le fait que, sur ces dernières années, nous sommes toujours restés fidèles à notre principe consistant à utiliser nos recettes avec prudence, afin de ne pas planifier des dépenses dont l'équivalent en rentrées n'est pas garanti et de planifier suffisamment de fonds pour les dépenses pour le cas où il faudra financer un poste important mais imprévu.

Budget rectifié 2022

Avant d'en venir au budget 2023, regardons une fois de plus les chiffres du budget rectifié de l'exercice en cours, que nous allons voter avant de considérer le budget 2023.

Le budget rectifié 2022 présente des recettes ordinaires de quelques 20,41 millions d'€, soit 3,96% de plus qu'estimé lors de l'élaboration du budget 2022.

Les dépenses ordinaires pour 2022 sont estimées à 14,53 millions. Ce chiffre affiche une baisse de 1,86% par rapport à l'estimation au budget initial 2022.

Les différences par rapport au budget initial sont liées, entre autres, aux éléments suivants :

15.000 €	de moins pour les coûts de fonctionnement des commissions
64.305 €	de moins pour les coûts de fonctionnement du secrétariat
38.600 €	de plus sur les frais de fonctionnement du service technique
367.138,57 €	de plus pour les ressources non-affectées
81.710 €	de moins pour les frais de fonctionnement de la Maison Relais
27.600 €	de moins pour les aides au réemploi
45.000 €	de moins pour les coûts d'entretien des chemins ruraux
59.700 €	de moins pour le fonctionnement du Service forestier
115.707,44 €	de plus pour les cours de musique et les bâtiments pour cours
12.500 €	de plus pour les dépenses liées aux festivités
74.190 €	de plus pour les coûts de fonctionnement et d'entretien de l'école

En ce qui concerne les recettes extraordinaires, nous atteignons 2,87 millions d'€, soit environ 61,33 % de moins que les estimations initiales.

Les revenus extraordinaires les plus importants pour 2022 sont les suivants :

200.000 €	en taxes d'infrastructure et remboursements d'infrastructures
1.946.845 €	de subsides étatiques dans le cadre de la construction de logements sociaux
358.845 €	de subsides étatiques de l'Etat pour les appartements 50+ « in der Acht »

Les dépenses extraordinaires de l'année 2022 ont atteint environ 15,40 millions d'€. C'est 50,11% de moins de ce qui avait été prévu dans le budget initial.

Les dépenses les plus importantes pour cette année étaient les suivantes :

140.284,39 €	pour la transformation du presbytère
345.000 €	pour le concours urbanistique relatif à la place de l'église
25.000 €	pour les frais de développement d'un système d'information géographique
25.000 €	pour les adaptations dans le cadre du nouveau PAG
50.000 €	pour la planification du nouveau cœur du village de Schuttrange

500.000 €	pour la transformation du grenier du service technique
15.000 €	pour la réévaluation du plan communal pour la jeunesse
10.000 €	pour le plan d'intégration
14.742 €	pour l'étude du projet pour le Centre d'intervention Intercommunal
140.000 €	pour la réfection des chemins communaux
66.000 €	pour l'acquisition de matériel pour notre service forestier
70.000 €	pour la prévention contre les inondations
110.000 €	pour la canalisation au carrefour rue de Mensdorf – rue Beyren
75.000 €	pour les travaux de canalisation rue de Sandweiler, rue de l'Orée et rue St. Donat à Schrassig
22.328,53 €	pour l'installation photovoltaïque sur le bâtiment des vestiaires du football
35.000 €	pour la mise en place d'une nouvelle carte de mobilité active
600.000 €	pour la construction de 2 maisons dans la rue de la Montagne à Uebersyren
50.000 €	pour la construction de 2 maisons am Leyebierg
232.742,46 €	pour la construction de 3 maisons à Schlassgewan
60.000 €	pour la construction de maisons rue des Jardins à Uebersyren
135.000 €	pour la transformation d'une maison dans la rue du Village à Schuttrange
600.000 €	pour la construction de 4 appartements 50+
326.732,95 €	pour la transformation d'une maison « um Schënnbiërg »
138.570 €	pour l'aire de jeu « An der Uecht »
110.000 €	pour l'aménagement de diverses aires de jeu
280.000 €	pour l'entretien de nos routes
400.000 €	pour le réaménagement Rue de Luxembourg - Entrée Schlassgewan à Schrassig
110.000 €	pour le concept des espaces de stationnement
2.000.000 €	pour la rue de Senningen à Neuhaeusgen
500.000 €	pour le chemin pédestre et cyclable entre Munsbach et Niederanven
2.250.000 €	pour la rénovation de la rue du Village à Schuttrange-Village
61.413 €	pour l'aménagement d'un nouveau trottoir à Neuhaeusgen
350.000 €	pour la réhabilitation / le déplacement du captage de la source de notre vieille source au Birelergronn

300.000 €	pour une conduite d'eau entre le PAS et Uebersyren
600.000 €	pour l'acquisition de terrains bâtis
490.000 €	pour l'acquisition de maisons
150.000 €	pour la sécurité des bâtiments communaux
136.066,71 €	pour la mise en conformité de bâtiments de « Musek a Gesank »
523.754,10 €	pour l'agrandissement de la buvette du football et l'installation d'une salle de formation

Le budget rectifié de l'année 2022 est clôturé avec un bénéfice ordinaire de 5.881.275,05 €.

Avec le malus du budget extraordinaire, nous arrivons pour l'exercice 2022 à un malus de 6.651.043,45 €.

Si l'on y additionne l'excédent de 16.639.364,62 € de l'exercice 2021, nous allons pouvoir clôturer l'année 2021 avec un excédent probable à reporter de 9.988.321,17 €.

Budget 2023

Le Budget 2023 comprend les fonds dont nous avons besoin pour financer le fonctionnement de nos services communaux sur l'année prochaine et pour voter les projets extraordinaires prévus pour l'année prochaine.

Les recettes ordinaires s'élèvent à 21,58 millions d'€. Elles sont supérieures d'environ 9,9% au budget initial 2022, et de 5,7% au budget rectifié 2022.

Les dépenses ordinaires se chiffrent à un total de 15,63 millions d'€. Comparé au budget initial de l'année 2022, elles sont supérieures de 0,82 millions d'€ ou de 5,6%. Par rapport au budget rectifié 2022, nous connaissons une progression des dépenses ordinaires 2023 de 7,6%.

Les dépenses ordinaires augmentent par rapport au budget rectifié 2022. Cette situation est due à la hausse générale des prix qui se reflète aussi fortement dans notre participation auprès des syndicats. Les prix du personnel augmentent aussi légèrement. En outre, je mentionne chaque année qu'au niveau du budget rectifié, les coûts pour l'année peuvent déjà être évalués de manière beaucoup plus précise que lors de l'établissement du budget. Comme dit plus haut, le budget comprend toujours une certaine réserve pour d'éventuels imprévus.

Nous prévoyons des coûts salariaux pour 2023 d'environ 4,8 millions d'euros. Cela représente environ 30,77 % de nos dépenses ordinaires. Nos coûts salariaux augmentent de 314.920,00 € par rapport au budget rectifié 2022, soit une hausse de 7,01%. Ces coûts salariaux se répartissent comme suit : 1.723.000 € pour les employés communaux, environ 1.867.500 € pour les salaires de l'administration (secrétariat et recettes) environ 105.000 € pour l'agent municipal, 971.000 € pour le service technique et 131.000 € pour le personnel administratif de l'école.

Dans la catégorie 1 « Services généraux des administrations publiques », les dépenses pour l'année 2023 sont estimées à 4.919.330,16 €. Ceci représente une hausse de 3,10% par rapport au budget rectifié 2022, ce qui s'explique cette année encore en partie par les coûts pour les élections, la progression des coûts du personnel et la participation au Fonds pour dépenses communales.

Dans la rubrique 2 intitulée « Protection sociale », on trouve des dépenses s'élevant à 1.410.537,00 €. Y sont inclus les Repas sur Roues et le Club Senior, mais aussi la crèche et la Maison Relais. Nous constatons ici une hausse de 9% par rapport au budget rectifié 2022, principalement due à l'estimation des coûts de la Maison Relais.

Sous 3, rubrique intitulée « Ordre et sécurité publics », on trouve des dépenses à hauteur de 359.414,62 €. Nous sommes en présence d'une hausse de 12%, provenant en majeure partie des coûts de fonctionnement du CGDIS. Du fait que les coûts engendrés par le CGDIS amènent toujours des discussions, je souhaite préciser ici que nos pompiers nous ont coûté quelque 233.406,28 € en 2017 alors que nous avons payé en 2021 188.097,02 € pour les services du CGDIS. S'y ajoute encore une recette de 33.000 € pour la location du bâtiment des pompiers. Voilà qui clôture les débats sur le CGDIS si cher.

La rubrique s'intitulant « Affaires économiques » couvre les chemins ruraux, le Service forestier, le tourisme et les bus que nous organisons pour un total de 603.850,00 €. La cotisation annuelle du ORT-Centre-Ouest y est également comprise. Nous assistons à une hausse de 11,5% sur le budget rectifié 2022 qui provient en majeure partie des coûts engendrés par le Service forestier. Il convient toutefois de préciser que ces coûts diminuent de 17,5% par rapport au budget initial 2022 et augmentent maintenant de nouveau de 21,5% au budget 2023. En tout et pour tout, ils ne font qu'augmenter de 0,2% du budget 2022 au budget 2023.

La rubrique Protection de l'environnement prévoit des dépenses de 1.949.422,99€. Elle comprend la gestion des déchets pour 900.952,00 €, le traitement des eaux usées pour 835.364,99 € ainsi que la partie protection de la nature du SIAS pour 213.126,00 €. Cette rubrique affiche une augmentation de 357.406,34 €, soit quelque 22,44%. La raison en est que les frais des différents syndicats sont en augmentation. La hausse à laquelle on assiste au niveau des syndicats s'explique par le fait qu'en raison des coûts élevés des matériaux et de l'énergie, le fonctionnement des installations techniques est devenu nettement plus onéreux.

Dans la rubrique « Logements et équipements collectifs », l'on trouve l'entretien des places publiques, la circulation, le maintien des routes communales, l'approvisionnement en eaux, l'entretien du cimetière et les frais de fonctionnement de l'atelier des Services Techniques. Ce poste comprend les salaires des ouvriers ainsi que la totalité des véhicules et du matériel de travail. Pour 2023, nous avons des dépenses à hauteur de 3.343.225,00 €, soit une hausse de 7,5% par rapport au budget rectifié 2022, due à la hausse du prix d'achat de l'eau et à l'engagement de deux ouvriers supplémentaires.

La rubrique « Loisirs, culture et cultes » comprend les terrains de sports pour 100.250,00 €, les halls sportifs pour 410.018,00 €, des subsides aux clubs sportifs pour 29.000,00 €, le Centre Culturel pour 255.268,00,00 €, l'école de musique pour 536.920,00 €, les festivités officielles pour la somme de 210.000,00 € et finalement diverses dépenses telles que les indemnités de chargés de cours, les subsides aux associations culturelles, l'achat d'œuvres d'art etc. pour la somme de 97.250,00 €. En tout, cette section porte sur un montant de 1.638.706,00 €. Nous assistons à une hausse de 90.550,00 €, soit 5,8% par rapport au budget rectifié 2022. Cette hausse provient des coûts de l'école de musique et le crédit spécial de 50.000,00 € prévu pour Télévie.

Pour finir, la rubrique intitulée « Enseignement indique des dépenses » pour 1.405.018,00 €. Ces coûts montent de 3,8% par rapport au budget rectifié 2022. La raison en est principalement le projet « Digital Léieren ». Mais également le départ d'un employé ainsi que le transfert du matériel informatique représentent des modifications dans cette rubrique.

Notre excédant ordinaire tel que prévu, le chiffre le plus important dans un budget, s'élève pour 2023 à 5.953.932,71 €. Ces 6 millions représentent les fonds dont nous disposons pour financer une part importante de nos projets extraordinaires.

Recettes extraordinaires

Les recettes extraordinaires pour l'année 2023 sont estimées à 9.021.327,95 €. Ces dernières sont supérieures de 21,30% par rapport au chiffre mentionné au budget initial de l'année 2022.

Voici les principaux revenus sur lesquels nous comptons pour 2023 :

200.000 €	participation des lotisseurs dans le cadre des PAP
215.000 €	subsides de l'État – extension école - partie SEA
250.000 €	taxes d'infrastructure
70.000 €	subsides de l'État pour des mesures de prévention des crues
5.740.000 €	subventions étatiques pour la construction de logements subventionnés
180.127 €	subside de l'État pour l'aire de jeu « An der Uecht »
150.000 €	subside pour le chemin de liaison Munsbach-Niederanven
524.200,95 €	participation au projet Atelier – Centre de recyclage – Centre d'incendie et de secours
600.000 €	participation pour l'achat de terrains pour le projet Atelier – Centre de recyclage – Centre d'incendie et de secours
250.000 €	subsides pour la salle de formation du terrain de foot

Dépenses extraordinaires :

Les dépenses extraordinaires telles que prévues s'élèvent à 24.366.871,48 € pour 2023 et sont détaillées comme suit :

125.000 €	pour d'éventuelles adaptations du PAG / PAP-QE et du règlement des bâtisses	195.000 €	pour les mesures dans l'intérêt de la protection climatique
60.000 €	pour les prestations de conseils dans le cadre de l'organisation de nos services	50.000 €	pour les travaux de re-naturalisation de nos rivières
611.000 €	pour les planifications dans le cadre du nouveau « Duerfkär »	400.000 €	pour l'achat de terrains pour des logements abordables
50.000 €	pour les études et les conseils urbanistiques	3.147.000 €	pour la construction de logements locatifs pour les jeunes et familles
120.000 €	pour la transformation du grenier du Service technique	40.000 €	pour refaire les places de barbecue
35.000 €	pour une étude concernant les besoins de logements en fonction de l'âge	300.000 €	pour la construction d'une nouvelle aire de jeux « An der Uecht »
10.000 €	pour l'extension du CIPA à Niederaanven	50.000 €	pour compléter les aires de jeux dans toute la commune
225.000 €	pour la construction d'une nouvelle crèche - planification	30.000 €	pour la construction de stations de chargement pour voitures électriques
970.412 €	pour la construction du premier bâtiment dans le cadre du Masterplan de l'école - partie SEA	500.000 €	pour la construction d'un chemin pour piétons et cyclistes entre la gare et le Parc d'activités Syrdall
354.000 €	pour la planification des locaux pour la Maison Relais dans le cadre du Masterplan – Cycle 1	2.000.000 €	pour la remise en état de la rue de Senningen à Neuhaeusgen
213.000 €	pour la planification des locaux pour la Maison Relais du Cycle 2 à 4	60.000 €	pour la construction d'un chemin pour piétons et cyclistes entre la rue de Canach et la rue de Beyren
5.000 €	pour la réévaluation du plan communal sur la jeunesse	750.000 €	pour une zone 30 devant le campus « An der Dällt »
25.000 €	pour le plan d'intégration	1.900.000, €	pour le réaménagement de la 'Rue de Luxembourg' - entrée Schlassgewan à Schrassig
77.395,50 €	pour la planification du nouveau centre d'intervention pour les services de sauvetage	50.000 €	pour la planification et la remise en état de la rue de la Syre
50.000 €	pour la réfection des chemins communaux	50.000 €	pour l'aménagement d'un chemin pédestre et cyclable entre le Pratel et le terrain de foot
95.000 €	pour l'achat de véhicules pour le Service forestier	20.000 €	pour l'étude d'une piste cyclable Munsbach – Héienhaff
50.000 €	pour l'aménagement des surfaces publiques au Parc d'activités Syrdall	150.000 €	pour la participation de la commune dans le cadre des travaux pour renforcer le réseau de la fibre optique dans toute la commune
195.000 €	pour l'extension du centre de recyclage	50.000 €	pour le chemin le long de la ligne ferroviaire – 162, rue Principale à Munsbach – Gare
250.000 €	pour le renouvellement de la canalisation à Schrassig, rue d'Oetrange	50.000 €	pour de nouveaux abris de bus
70.000 €	pour la prévention contre les inondations	50.000 €	pour la remise en état du cimetière
200.000 €	pour le déplacement d'un canal pour l'eau de surface à Schuttrange / Munsbach	446.805,45 €	pour l'extension du hall pour notre atelier technique
1.500.000 €	SIDEST – contribution aux investissements – extension de la station d'épuration et du bassin de rétention	80.000 €	pour l'achat et le remplacement de véhicules de l'atelier technique et l'achat de véhicules pour le campus
150.000 €	pour les nouvelles installations photovoltaïques	30.000 €	pour l'équipement de notre atelier technique
100.000 €	pour l'isolation des bâtiments communaux	100.000 €	pour l'équipement de notre atelier technique
150.000 €	pour un éclairage public plus efficient	50.000 €	pour la modernisation du réseau d'eau
		400.000 €	pour la pose d'une conduite d'eau entre la station d'épuration et le Parc d'activités Syrdall

3.000.000 €	pour l'acquisition de terrains et maisons
100.000 €	pour la mise en conformité des bâtiments communaux
30.000 €	pour rendre les bâtiments communaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
524.200,95 €	pour la construction d'un complexe multifonctionnel centre de recyclage, atelier et centre d'incendie et de secours - vous verrez dans le budget une dépense et une recette de 524.200,95 € - qui provient du fait que nous pré-finançons le projet en tant que commune de Schuttrange et allons obtenir le remboursement des parties de nos partenaires par la suite – et notre part y est comprise. Nos dépenses effectives sont réparties sur les différents postes dans le budget extraordinaire pour les 3 projets.
150.000 €	pour la sécurisation de nos immeubles et de nos réseaux informatiques
50.000 €	pour l'interconnection des bâtiments communaux
100.000 €	fir d'interconnection vun den Gemengegebaier
2.000.000 €	pour la construction de nouveaux locaux de séjour et de formation sur le terrain de football
35.000 €	pour une étude sur la remise en état de la vieille école de Munsbach
50.000 €	pour la réalisation d'un Centre culturel – Étude
25.000 €	pour les primes dans le cadre des travaux sur les bâtiments classés
50.000 €	pour une étude sur l'extension du chalet des scouts
100.000 €	pour une remise en état écologique du Centre Scolaire
250.000 €	pour l'agrandissement du campus scolaire et la construction d'une piscine scolaire – Étude
725.595 €	pour la construction phase 1. de l'extension du centre scolaire
320.000 €	pour la revalorisation et rehausse C 2-4 école
100.000 €	pour la construction sur le campus scolaire de 2 bureaux, d'une petite salle de réunion et de toilettes publics accessibles en permanence de l'extérieur

Le budget 2023 est clôturé sur un excédent de 596.710,35 €

Les dernières années, nous avons transposé toute une série de projets et, pourtant, comme vous le voyez, nos finances restent saines et jusqu'à présent, nous n'avons dû ni entamer nos réserves de 1,6 millions, ni faire des emprunts.

Une grande partie de nos investissements a été engloutie par la construction de logements subventionnés et nous avons pu agrandir considérablement notre patrimoine immobilier.

Je vais répéter ce que j'ai déjà dit l'année dernière au même moment : au cours des années à venir, nous réaliserons des investissements d'envergure dans notre commune tels l'extension du campus scolaire avec la Maison Relais, la crèche, la piscine scolaire et les infrastructures sportives, le réaménagement de la Place de l'Église avec un Centre Culturel et de nouveaux locaux pour les services communaux, les scouts et toutes nos associations, pour la construction d'un atelier communal, d'un centre d'intervention intercommunal pour le CGDIS, des locaux pour le FC Munsbach, une nouvelle station d'épuration etc.

Comme dit plus haut, nous avons les moyens de financer ces investissements sur les années à venir. Le temps d'implémentation des différents projets va toutefois dépendre de l'évolution de l'économie au niveau national et international. Nous sommes bien tous d'accord qu'il n'y a pas de problème à ce que le conseil communal emprunte des fonds pour réaliser ce genre d'investissement à long terme.

Notre Plan Pluriannuel de Financement (PPF) constitue un instrument approprié pour une planification à moyen terme de nos finances et nous devons le continuer à l'avenir de manière très sérieuse. Comme évoqué ci-avant, il importe également de continuer à engager nos moyens financiers de manière durable et efficiente.

De nouveaux projets impliquent bien évidemment des coûts au niveau du suivi qu'il convient de budgétiser et de planifier dès le départ.

Au cours de la dernière séance, nous avons discuté de la dernière version du PPF et allons vous soumettre une version retravaillée en janvier.

Un grand merci à tous nos services qui ont aidé à élaborer ce budget.

Et aussi un grand merci à tous ceux qui contribueront à réaliser tout ce que nous nous sommes mis comme objectif dans le cadre du présent budget.

Comme de coutume, je vous prierai toutes et tous autour de cette table, de faire parvenir vos éventuelles propositions additionnelles au budget d'ici une semaine.

Je me réjouis de pouvoir discuter de manière constructive du présent document dans notre séance du 14 décembre.

